

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Séance du Jeudi 20 Octobre 2022

Effectif du conseil communautaire : 110 membres

Membres en exercice: 110

Quorum: 56

Membres présents: 77

Pouvoirs: 13

Membres votants: 90

Date de la convocation : 14/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vendredi quatorze octobre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents: Jean-Michel ADELINE, Francis AGASSE, André ANTHIERENS, Michel AUGER, Christian BAISSE, Anne BARTHOW, Caroline BEAUMONT, Sabrina BECHET, Valéry BEURIOT, Jean-Noël BONNEVILLE (Suppléant de Philippe BOULLIER), Roger BONNEVILLE, Guillaume BOULAYE, Danielle CAMUS, Françoise CANU, Louis CHOAIN, Pascal COGNIN, Philippe COUTEL, Camille DAEL, Philippe DANNEELS, Jean-Luc DAVID, Charles-Edouard DE BROGLIE, Frédéric DELAMARE, Patrick DELANOUE, Jean-Pierre DELAPORTE, Edmond DESHAYES, Sylvie DESPRES, Pascal DIDTSCH, Claudine DODELANDE, Michèle DRAPPIER, Myriam DUTEIL, Jean DUTHILLEUL, Pascal FINET, Bernard FORCHER, Claude GEORGES, Franck GIFFARD, Martine GOETHEYN, Jean-Marie GOSSE, Nicolas GRAVELLE, Jean-Louis GROULT, Patrick HAUTECHAUD, Jocelyne HEURTAUX, Béatrice HUCHER (Suppléante de Bernard AUBRY), Eric JEHANNE, Marie-Christine JOIN-LAMBERT, Jean-Bernard JUIN, Pascal LAIGNEL, Jean-Pierre LE ROUX, Marie-Françoise LECLERC, Lucette LECLERCQ, Gérard LEMERCIER, Patrick LHOMME, Yannick LUCAS, Dominique MABIRE, Jean-Louis MADELON, Didier MALCAVA, Georges MEZIERE, Christelle MONNIER, Josette MUSSET, Nadia NADAUD, Frédérique PARIS, Donatien PETIT, Olivier PIQUENOT, Jean PLENECASSAGNE, Jean-Jacques PREVOST, Françoise PREYRE, Colette RODRIGUE, Jean-Claude ROUSSELIN, Yves RUEL, Frédéric SCRIBOT, Pascal SEJOURNE, Nicolas SEYS, Claude SPOHR, Michel THOUIN, Marie-Lyne VAGNER, André VAN DEN DRIESSCHE, Philippe WATEAU, Guillaume WIENER.

Etaient absents/excusés: Sandrine BOZEC, Sébastien CAVELIER, Dominique CIVEL, Guillaume CROMBEZ, Jean-Claude DANIEL, Joël DESCAMPS, Christian DESLANDE, Gérard FAUCHE, Sonia GUEDON, Rémy LECAVELIER DESETANGS, Didier LECOQ, Sébastien LERAT, Céline MACHADO, Brigitte PANNIER, Françoise ROCFORT, Ulrich SCHLUMBERGER, Denis SZALKOWSKI, Françoise TURMEL, Jacques VIEREN, Jean-Louis VILA.

**Pouvoirs**: Marie-Line BACHELOT donne procuration à Jean-Pierre LE ROUX, Manuel CHOLEZ donne procuration à Valéry BEURIOT, Delphine DELACROIX-MALVASIO donne procuration à Yannick LUCAS, Sara FERAUD donne procuration à Frédérique PARIS, Françoise LEDUC donne procuration à André ANTHIERENS, Gérard LELOUP donne procuration à Jean-Claude ROUSSELIN, Janine LEROUVILLOIS donne procuration à Pascal DIDTSCH, Philippe MATHIERE donne procuration à Jocelyne HEURTAUX, Mickaël PEREIRA donne procuration à Sabrina BECHET, Bruno PRIVE donne procuration à Georges MEZIERE, Sébastien ROEHM donne procuration à Marie-Lyne VAGNER, Josiane VARAISE donne procuration à Frédéric DELAMARE, Jean-Baptiste VOISIN donne procuration à Frédéric SCRIBOT.

## Délibération n° 175/2022 : Attribution du marché de fournitures de signalisation et signalétique

Au regard des besoins d'une part de l'Intercom Bernay terres de Normandie en terme de signalétique notamment pour valoriser les zones d'activités économiques du territoire et participer à leur attractivité et d'autre part de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et de certains communes membres de son territoire ayant manifesté leur intérêt dans le cadre du groupement de commandes constitué au titre de signalisation routière, il a été posé le principe d'instruire un marché de signalétique et de signalisation.

Le marché a été lancé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande pour une durée de 24 mois, alloti en deux lots en raison du fait que les besoins correspondent à deux familles d'achat distinctes et avec les seuils suivants :

Lot	Minimum H-T Exprimé en €	Maximum H-T exprimé en €
N°01 : Fourniture, pose et entretien de signalétique pour les Zones d'Activités Economiques de l'Intercom Bernay terres de Normandie	50 000,00	100 000,00
N°02 : Fournitures et livraison de signalisation verticale pour les voiries de l'Intercom Bernay Terres de Normandie	10 000,00	30 000,00

L'analyse des offres a été effectuée à l'aune des critères suivants :

### Pour le lot n°01:

Critères	Pondération		
Prix des prestations	60%		
Appréciation du rabais sur des prix du catalogue grand public d'articles occasionnellement commandés par l'établissement	10%		
Prix sur BPU	50%		
Valeur technique	40%		
Choix de l'implantation	10%		
Choix des matériaux	10%		
Esthétique du visuel	10%		
Service Après-Vente	10%		

#### Pour le lot n°02

Critères	Pondération
Prix des prestations	40%
Appréciation du rabais sur des prix du catalogue grand public d'articles occasionnellement commandés par l'établissement	10%
Prix sur DQE	30%
Valeur technique	50%
Le mode de gestion des commandes (plateforme dématérialisée dédiée, arborescence utilisateur, valideur)	20%
Les moyens humains mis en œuvre, le personnel dédié	10%
Solution proposée pour le recyclage des panneaux en fin de vie	20%
Les délais de livraison	10%

A l'issue de la consultation, trois offres ont été déposées sur le lot n°01 et deux offres sur le lot n°02.

Au regard de l'analyse effectuée dans le strict respect des critères précédemment énoncés, les offres économiquement les plus avantageuses sont identifiées comme suit :

Pour le lot n°01:

Société URBAN CONNECT Sise 3095 Rue de Carentonne 27 300 Bernay

Pour le lot n°02:

Société LA SIGNALISATION ROUTIERE Sise Lieudit devant les portes, rue du Mesnil-Doucerain 27930 Le Boulay Morin

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles R.2123-1, L.2123-1;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des membres présents et représentés :

✓ PASSE un marché public de fournitures de signalisation et signalétique alloti comme suit :

N°01 : Fourniture, pose et entretien de signalétique pour les Zones d'Activités Economiques de l'Intercom Bernay terres de Normandie

N°02 : Fournitures et livraison de signalisation verticale pour les voiries de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

✓ ATTRIBUE le marché susvisé comme suit :

N°01 : Fourniture, pose et entretien de signalétique pour les Zones d'Activités Economiques de l'Intercom Bernay terres de Normandie

Société URBAN CONNECT Sise 3095 Rue de Carentonne 27 300 Bernay

Pour les prix unitaires contractualisés au sein du cadre de bordereau des prix unitaires

N°02 : Fournitures et livraison de signalisation verticale pour les voiries de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Société LA SIGNALISATION ROUTIERE Sise Lieudit devant les portes, rue du Mesnil-Doucerain 27930 Le Boulay Morin

Pour les prix unitaires contractualisés au sein du cadre de bordereau des prix unitaires

✓ AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces relatives au marché de fournitures de signalisation et signalétique

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

8	Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
	77	13	90	0	90	0	90

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20221020-175\_2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2022 Affichage : 28/10/2022 Le Président, Nicolas GRAVELLE.

